

La réforme de Martin Luther et son héritage en Afrique centrale.

Cas des églises protestantes de l'Est de la R.D.Congo

Rév. Dr Samuel Ngayihembako Mutahinga

1. Introduction

Mon propos n'est pas de décrire de manière générale l'héritage de la réforme de Martin Luther, mais de dire ce qui nous est parvenu dans notre milieu d'Afrique centrale comme héritage venant de ce réformateur de l'Église.

L'Afrique centrale m'intéresse comme milieu dans lequel le christianisme reste la religion prédominante. Elle est à ce point un bastion du christianisme. Un bastion qui du reste devient de plus en plus fragile, menacé de l'extérieur par l'avancée de l'Islam et de l'intérieur par la naissance vertigineuse de multiples sectes ou mouvements religieux qui, par leur superficialité, trahissent la pertinence du protestantisme. Car toutes ces sectes sont généralement attribuées à une même souche : le protestantisme issu de la réforme de Martin Luther. Qu'y a-t-il de luthérien dans ces églises protestantes d'Afrique centrale.

Cependant, l'Afrique centrale, en tant qu'ère géographique, reste trop vaste si l'on veut indiquer de façon précise les facettes d'un héritage. En effet, au-delà des ressemblances entre les peuples, il y a néanmoins des différences liées aux distances qui sont, non seulement géographiques, mais aussi historiques, linguistiques et culturelles. Pour ce faire, j'ai choisi, le protestantisme de l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) afin d'épingler ce que l'on pourrait considérer comme héritage de la réforme de Luther. J'estime que le fait de bien connaître les tenants et les aboutissants de ce que l'on confesse et réalise, c'est-à-dire de connaître le fondement de sa mission, sa nature et ses objectifs, permet alors d'agir en bon esclave.

2. Quelques repères historiques et grands traits de la Réforme de Martin Luther

Sans entrer dans une description de la réforme, je me contenterai d'évoquer quelques faits marquants qui permettent de rappeler la réforme de Martin Luther et l'essentiel de son enseignement. Pour ce faire je parle du contexte de la Réforme au 16^{ème} siècle en indiquant surtout ce qui se rapproche de notre contexte actuel de l'Est de la RDC et ensuite je cite quelques principes doctrinaux dont nous pouvons vérifier les survivances dans l'enseignement de nos églises dites protestantes.

a. Martin Luther dans son contexte

Martin Luther est né le 10 novembre 1483 (1482 ? ou 1484)¹ à Eisleben, à l'époque de ce qu'on appelait le « Saint Empire romain de nation allemande », dont les limites dépassaient celles de l'Allemagne moderne. L'Empereur qui régnait à l'époque de la

¹ D'après Marc Lienhard, dont je m'inspire ici pour parler de la vie de Luther, il y a quelques divergences sur l'année de naissance de Luther, entre 1482 – 1484. Cf. M. Lienhard, Martin Luther. Un temps, une vie, un message (Histoire et Société n° 21), Genève, Labor et Fides, 4^{ème} éd., 1991, p. 28.

réforme de Luther, c'était Charles Quint. Né d'une famille paysanne, Luther a grandi dans un contexte économique et sociopolitique caractérisé par de tensions dues aux mutations économiques et sociales, les corvées, les redevances en natures, la restriction des droits parmi la masse paysanne² et des tourments tels que ceux causés par la maladie de la peste. Luther, lui-même, l'a vue de très près : il dit qu'il l'a eu trois fois dans sa maison. En effet, dans une lettre adressée le 7 novembre 1527 à son ami Dr Nicolas Hausmann, il dit :

« Ici, nous espérons que la peste va finir, quoiqu'elle nous tourmente de façons variées : tantôt elle sévit, tantôt elle s'adoucit. Nous sommes en proie à des craintes diverses ; je suis tourmenté par mes tentations, et je suis en souci pour ma femme qui va bientôt accoucher. Toi, prie pour nous. J'ai eu trois fois la peste dans ma maison. Mon petit garçon a été pendant plus de huit jours si malade, qu'il ne pouvait rien manger et devait être alimenté uniquement par des liquides, et que déjà je désespérais ; mais maintenant il commence à aller mieux... »³.

Dans le même contexte, le domaine de l'Eglise n'était pas épargné. La piété populaire et la théologie héritée du Moyen âge se rabaisent de plus en plus dans le culte de la vierge avec la pratique du rosaire et le culte des saints chez qui le peuple cherche des appuis et dont les reliques sont considérées comme des dépôts de la grâce divine. Ce qui entraîne vers une chosification de la religion, car la grâce est considérée comme liée aux objets.

Il faut également noter les abus du pouvoir des ecclésiastiques qui, profitant de cette ferveur religieuse, se livrent à un trafic financier ayant comme point d'aboutissement, la papauté de Rome, et dont le comble fut la vente des indulgences comme moyen de recevoir la grâce de la remise de peine après un péché commis. Il faut également noter dans cette ambiance religieuse le mode de vie de plus en plus dissolue de certains clercs. Bref, beaucoup des membres de l'Eglise attendaient que celle-ci soit purifiée et que l'empire soit renouvelé.

La réformation attendue n'était donc pas seulement religieuse, mais aussi sociopolitique⁴. C'est dans ce contexte social peu prospère et dans une vie religieuse en proie aux déviations que le moine Martin Luther quitte le couvent et devient le théologien du peuple. La réforme proprement dite sera enclenchée le 31 octobre 1517 par la publication des 95 thèses⁵ dressées par Luther contre la pratique des indulgences et par le fait même contre la théologie du Moyen Age qui était influencée par la philosophie inspirée de la pensée d'Aristote.

b. De l'enseignement réformateur de Martin Luther

Je ne peux prétendre résumer en quelques lignes l'essentiel de l'enseignement de Martin Luther. Je voudrais simplement épingler quelques grands principes qui me permettront de montrer le parallélisme qui peut être établi avec des éléments de l'enseignement doctrinal et de la pratique pastorale de nos communautés protestantes de

² Ibid., p.15.

³ Martin Luther, *Œuvres*, Tome VIII, Genève, Labor et Fides, 1959, p.117.

⁴ M. Lienhard, *Op .Cit.* p. 17-23.

⁵ Alors que l'on parle généralement de 95 thèses, Marc Lienhard, semble distinguer 97 dirigées contre en 1527 contre la théologie de la fin du Moyen Age (Cf. M. Lienhard, *Op.cit.*, p. 54) des 95 autres rédigées par Luther le 31 octobre de la même année contre les indulgences (cf. *Ibid.*, p. 63).

l'Est de la RDC et ainsi déceler ce que je crois être l'héritage de la réforme ici chez nous.

i. La primauté de la Bible : « *Sola Scriptura* »

Le premier élément de doctrine concerne, à mon sens, la primauté que Luther accorde à la Bible, Ecriture Sainte, norme de foi et de conduite. Influencé à la fois par les humanistes qui prônaient le retour aux sources et par la pensée d'un certain Guillaume d'Occam, dite ainsi « Occamisme », qui revendiquait la séparation de la théologie d'avec la philosophie⁶, Luther s'évertue contre la philosophie en faveur de la Bible. Dans un cours sur l'Épître aux Romains, il aurait en ce sens affirmé :

*Pour moi, l'obéissance que je crois devoir au Seigneur me pousse à aboyer contre la philosophie et à exhorter à l'Écriture Sainte.*⁷

C'est au nom de la même conviction de ne devoir se soumettre qu'à la Bible comme autorité normative en matière de foi et de conduite qu'il refuse devant la Diète de Worms, le 18 avril 1521 de rétracter ses œuvres et ses thèses. Je cite sa déclaration historique devant l'empereur dans une version de Gabriel Mützenberg :

*Parce qu'on me demande une simple...j'en donnerai une qui n'a ni cornes ni dents. Si l'on ne me convainc pas par le témoignage de l'Écriture ou par des raisons décisives, je ne puis me rétracter. Car je ne crois ni à l'infaillibilité du pape ni à celle des conciles, parce qu'il est manifeste qu'ils se sont souvent trompés et contredits. J'ai été vaincu par les arguments bibliques que j'ai cités, et ma conscience est liée à la Parole de Dieu. Je ne puis et ne veux rien révoquer, car il est dangereux et il n'est pas droit d'agir contre sa conscience. Que Dieu me soit en aide !*⁸

C'est en ces mots, pourrait-on dire, que Luther prouve l'importance qu'il accorde à la Parole de Dieu devant le peuple allemand auquel il a ainsi remis la Bible. A ce principe de la « *sola Scriptura* » seront liés deux autres, à savoir celui de la nécessité de l'éclairage du Saint-Esprit pour l'interprétation de la Bible et la prédication de la Parole de Dieu et celui du sacerdoce universel.

Luther soulignera l'œuvre du Saint-Esprit, non seulement dans l'interprétation de la Parole écrite de Dieu, mais aussi dans l'œuvre de la proclamation de cette parole. Il disait : « *Natura verbi est audiri* », c'est – à – dire : « l'essence de la Parole est d'être entendue » ou encore et plus explicitement : la naissance de la parole, la vie de la parole, l'histoire de la parole, l'avènement de la parole est d'être entendue⁹. C'est là, la devise qui animera Luther et ses amis dans l'œuvre de la prédication qui caractérisera le mouvement protestant. Pour la réalisation de cette œuvre, l'homme a besoin du concours du Saint-Esprit.

Cependant, Luther fait remarquer, une réalité qu'on devra toujours retenir : c'est que la grâce du concours du Saint-Esprit dans nos actes ne devient jamais notre « *virtus* »

⁶ Ibid., p.21-23.

⁷ Parole de Luther dans un cours sur l'Épître aux Romains citée par Gerhard Ebeling, dans G. Ebeling, Luther. Introduction à une réflexion théologique (Lieux Théologiques N° 6), Genève, Labor et Fides, 1983, p. 72.

⁸ G. Mützenberg, La Réforme, vous connaissez ?, Fontenay-sous-Bois, Editions Farel, 1985, p. 81-82.

⁹ G. Ebeling, Op. Cit., p. 65.

(capacité ou vertu). Cela veut-dire qu'on ne peut pas se prévaloir de la présence du Saint-Esprit. La grâce du Saint-Esprit est et reste efficace en tant que *virtus* de Dieu¹⁰.

Par cette grâce divine qu'est la présence du Saint Esprit qui assiste tout homme ou toute femme dans l'interprétation de sa parole, Luther justifie également le principe du sacerdoce universel qui caractérise sa conception de l'Eglise (son ecclésiologie). D'après lui, personne ne doit prétendre avoir le monopole de l'interprétation de la Parole de Dieu, car tout chrétien au cœur bien disposé peut recevoir la grâce de « *l'intelligibilité immédiate de l'Ecriture* » et de ce fait a le droit d'interprétation¹¹. Inspiré par ses nombreux commentaires des Epîtres, dont Hébreux et 1 Pierre, il découvre une triade qui caractérise la vie de chaque chrétien : prophète, prêtre et roi dans la Seigneurie du Christ.

Fort de sa théorie qui distingue entre l'Eglise visible et l'Eglise invisible, Luther affirme que la première n'est pas indispensable et n'est pas une institution divine. Elle est plutôt humaine¹². Au nom de l'Eglise invisible qui a pour unique Maître, Jésus-Christ, il cite des Ecritures Saintes le texte de Mt 23,8 et dit : « Je ne suis, ni ne veux être le maître de personne. Je partage avec la communauté la doctrine unique et commune du Christ, qui est notre seul maître à tous »¹³.

Luther pourrait, à ce sujet, être mal interprété. Attention ! Le sacerdoce universel n'empêche pas le ministère spécialisé. Le pastorat est organisé, chez lui¹⁴. Les ministres sont des personnes désignées et formées par l'Eglise pour le service de la proclamation de la Parole et l'administration des sacrements (qui sont limités à deux : le baptême et la Sainte Cène). J'estime donc que dans la pensée de Luther, ce service spécialisé auquel les ministres sont consacrés pour le bien de la communauté par l'annonce de la Parole de Dieu se fait en trois étapes que sont la prédication, l'administration des sacrements et d'autres tâches qui en découlent comme le dialogue pastoral.

ii. La justification par la grâce au moyen de la foi seule

Dans sa lutte contre l'idée de mérite qui était véhiculée par la théologie du Moyen Age sous l'influence de la philosophie d'Aristote, Luther qui a commenté l'Épître au Romains, découvre, par exemple, ce passage :

*Car je n'ai pas honte de l'Évangile : il est puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif d'abord, puis du Grec. C'est en lui en effet que la justice de Dieu est révélée, par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : Celui qui est juste par la foi vivra (Rm 1,16-17)*¹⁵.

Au sujet de la phrase de ce texte qui dit : « *C'est en lui (l'Évangile) en effet que la justice de Dieu est révélée* », Luther affirme qu'il haïssait l'expression « *justice de Dieu* », car il avait appris à la comprendre philosophiquement, à la manière des docteurs de son temps, comme signifiant la justice formelle et active, par laquelle Dieu juste punit les pécheurs et les injustes¹⁶. Or, ajoute-t-il, malgré le fait qu'il vivait comme un

¹⁰Ibid, p. 66.

¹¹ E. G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme, tome I : La réformation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^{ème} édition, 1980, P. 60-61.

¹² Cf. Ibid., p 58.

¹³ G. Ebeling, Op. Cit., p. 34.

¹⁴ E. G. Léonard, Op. Cit., p.60.

¹⁵ Nouveau Testament. Traduction Œcuménique (TOB), édition intégrale. Paris, Cerf et Société Biblique Française, 2000.

¹⁶ M. Luther, Œuvres, tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 306-307.

moine irréprochable, dans sa conscience, il se sentait pécheur devant Dieu et ne pouvait trouver la paix. Il haïssait, insiste-t-il, le Dieu juste qui punit les pécheurs et s'indignait contre lui¹⁷.

Finalement, Dieu ayant eu pitié de lui, quand il méditait ce texte de Paul, il remarqua l'enchaînement ou le parallélisme qui existe entre les expressions « la justice de Dieu est révélée », d'une part, et « le juste vit de la foi », d'autre part. A partir du constat de ce parallélisme, il comprit que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don Dieu, à savoir le don de la foi¹⁸. La signification de ce passage de Paul, affirme-t-il, est donc la suivante :

Par l'Évangile est révélé la justice de Dieu, à savoir la justice passive, par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie par la foi, selon qu'il est écrit : le juste vit de la foi¹⁹.

A partir du jour où il reçut cette nouvelle compréhension du passage, il s'est senti né de nouveau et entré, par des portes grandement ouvertes dans le paradis. Et, par analogie, il a commencé à comprendre d'autres termes de la Bible sous un angle nouveau. Par exemple, l'œuvre de Dieu désigne l'œuvre que Dieu opère en nous, la puissance de Dieu, c'est celle par laquelle il nous rend capables, la sagesse de Dieu, c'est celle par laquelle il nous rend sages ; ainsi de suite pour la force de Dieu, le salut de Dieu, la gloire de Dieu²⁰.

Autant il souligne l'importance de la foi comme réponse de l'homme ou de la femme, autant il souligne la grâce, ce don d'amour de Dieu pour montrer que la valeur de l'homme que Dieu sauve ne dépend pas d'un quelconque mérite ou qualité ou encore statut social. Elle dépend du don grâce de Dieu qui, en Christ crucifié, a payé le prix. Martin Luther a trouvé cela en commentant l'Épître aux Galates. Ces deux principes de la *sola fide* et de la *sola gratia*, inspirés de la théologie de Paul ont fortement marqué la théologie de Luther et celle du protestantisme à sa suite.

La réforme ainsi initiée et mise ne branle par le théologien et pasteur du peuple, Martin Luther, va se diffuser rapidement à travers l'Europe et delà vers les Amériques, pour aboutir aussi en Afrique, surtout par les missions de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème}. La question, c'est de savoir ce qui peut-être perçu comme héritage de cette réforme.

3. L'Est de la RDC : une région fortement christianisée et paradoxalement en crise

En Afrique, faut-il parler de réforme, s'agissant du message apporté par les missionnaires ' ou tout simplement d'évangélisation ? Si la réforme n'est pas seulement d'ordre religieux mais aussi sociopolitique et économique, alors nous pouvons parler de réforme. Néanmoins, plusieurs auteurs préfèrent parler de l'évangélisation missionnaire en Afrique. Le contexte sociopolitique et économique dans lequel nous avons reçu l'évangile n'est pas différent de celui du temps et du milieu de Luther. Il est peut-être pire jusqu'aujourd'hui.

¹⁷ M. Luther, Œuvres, Tome VII, p. 307.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Idem.

²⁰ Idem.

Face à la catastrophe humanitaire que connaissent les populations de l'Est, l'on a souvent opposé le grand nombre de ceux qui se réclament de la foi chrétienne et qui devraient promouvoir des conditions de vie plus humaines au nom de leur foi. Plusieurs, à côté de la grande Eglise catholique, se retrouvent dans les églises protestantes. Je vais, dans un premier temps montrer l'importance quantitative de ces dénominations qui découlent du protestantisme et qui sont donc à considérer comme des héritiers de la réforme de Luther. En relevant ensuite les caractéristiques du contexte dans lequel ces héritiers œuvrent, nous pourront donc valablement poser la question de savoir s'ils ont un héritage vraiment luthérien.

a. Héritiers de la réforme de Luther à l'Est de la RDC

Rappelons-nous que le protestantisme né de la réforme de Luther et ses amis Calvin, Zwingli et d'autres regroupe essentiellement les confessions suivantes : les Luthériens, les Eglises réformées, les Anglicans, les Méthodistes, les Baptistes, les Eglises évangéliques et les Eglises pentecôtistes. Mises à part les congrégations membres de l'Eglise catholique romaine, l'Est de la RDC est justement évangélisé par nombreuses de ces communautés ecclésiastiques, membres de la grande famille protestante congolaise dite « Eglise du Christ au Congo » (ECC).

Voici, en effet, les principales communautés protestantes issues des missions européennes et américaines dans la partie Est de la RDC : du côté pentecôtiste, citons la Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale (CEPAC), la Communauté des Eglises Libres de Pentecôte en Afrique (CELPA) ; les baptistes se retrouvent dans la Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique (CBCA) et la Communauté des Eglises Baptistes du Congo Est (CEBCE) ; les anglicans sont réunis dans la Communauté dite Eglises Anglicanes au Congo (EAC) ; l'aile qui se réclame évangélique se subdivise en trois communautés, à savoir la Communauté Evangélique au Centre de l'Afrique (CECA-20), la Communauté des Eglises au Centre de l'Afrique (CECA-40) et la Communautés des Eglises Chrétiennes au Cœur de l'Afrique (CECCA-16) ; tandis que les méthodistes y forment deux communautés distinctes qui sont la Communauté Libre au Congo (CLMC) et la Communauté Méthodiste Unie (CMU).

Une autre communauté ecclésiastique, à la fois semblable et différente des précédentes par son conservatisme baptiste doublé d'une observance judaïsant le respect du sabbat, regroupe, elle aussi, bon nombre d'adhérents : c'est l'Eglise Adventiste du Septième Jour.

D'autres communautés, plus récentes que celles qui sont issues des missions européennes et américaines de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle, mais aussi devenues membres de la grande famille ECC, y sont installées et se repartissent, du point de vue de leur doctrine et de leur pratique éthique, entre deux principales tendances. Elles sont soit pentecôtistes soit évangéliques.

Je cite à titre d'exemple, la Communauté des Assemblées de Dieu en Afrique (CADAF), la Communauté des Assemblées de Dieu au Congo (CADC), la Communauté Libre Maniema Kindu (CLMK), la Communautés des Eglises de Grâce au Congo (CEGCO), les Mennonites, la Communauté Gareganze, la Communauté des Nations du Christ en Afrique (CNCA), la communauté dite Assemblies of God (AOG), la Communauté des Assemblées de Frères d'Emmanuel au Congo (CAFECO), la Communauté Pentecôtiste du Shaba avec une extension au Kivu (CPS) et l'Eglise du Nazaréen, pour ne citer que celles-là.

Les églises issues directement de la Réforme protestante du 16^{ème} siècle, c'est-à-dire les Calvinistes ou Réformés et les Luthériens, ainsi que l'Armée du Salut, qui auraient

pu garder l'héritage authentique de luthéranisme, y sont encore très peu représentées, voire absentes. Il y a quelques paroisses rattachées à des églises presbytériennes et luthériennes. Dans la Province Orientale, il y a une communauté de l'Armée du Salut. Mais comparées aux autres, elles y sont en minorité.

Cependant, ces nombreuses églises protestantes de l'Est de la RDC constituent ensemble un nombre suffisamment représentatif pour vérifier l'impact de l'héritage de la réforme de Luther en Afrique centrale. La question que l'on peut se poser, c'est de savoir en quoi consiste, dans le concret de la vie des populations de l'Est de la RDC, l'héritage de la réforme de Luther.

b. Les défis auxquels les héritiers de la réforme font face

La région de l'Est de la RDC est restée longtemps en proie à d'énormes difficultés économiques, politiques et socioculturelles. Dans un contexte où les institutions politiques et administratives par lesquelles l'Etat devait encadrer la population ont fait faillite à cause de l'instabilité politique et des guerres, les communautés protestantes (pentecôtistes, baptistes, évangéliques, anglicanes, adventistes et autres) constituent avec l'Eglise catholique romaine l'unique recours pour l'éducation, la santé, la vie socioculturelle et les projets et initiatives de développement communautaires.

En situation de crise énorme et multiforme, les peuples de l'Est de la RDC, faisant de la religion une priorité de leur vie comme la plupart des Africains²¹, accordent une place privilégiée aux institutions religieuses, surtout aux églises chrétiennes issues principalement des missions européennes et américaines. Les responsables de ces églises et communautés, mais aussi les leaders de nouvelles sectes et des églises dites « indépendantes »²², ont ainsi du prestige auprès la population locale.

Cette population très appauvrie, meurtrie et harassée par d'incessants conflits armés souvent menés par une soldatesque à la solde des seigneurs de guerres qui rêvent de vivre encore aujourd'hui, au cours de ce troisième millénaire, le plaisir que les victoires militaires, les pillages et l'expropriation d'espaces géographiques procuraient aux envahisseurs des périodes antiques.

La multiplicité des églises protestantes qui ne cessent de proliférer, constitue elle-même un défis, surtout par rapport à l'orthodoxie et à l'orthopraxie protestantes. Si le marasme économique, la déliquescence de l'Etat, l'insécurité récurrente et d'autres maux interpellent ce qui se disent héritiers de la réforme de Martin Luther pour le salut, c'est-à-dire le bien-être holistique des hommes et des femmes, les enseignements et pratiques pastoraux des églises qui foisonnent le font autant. Les prêches des pasteurs et « bergers », souvent moralisateurs, et leurs préceptes de bonne conduite sont en longueur des journées entendues et largement relayées dans le vécu quotidien de la population. Sont-ils pour autant libérateurs ? Quels sont les principaux enseignements ou doctrines qui sont à la base de leurs actions ? Ces doctrines se situent-elles dans la droite ligne de l'héritage de la Réforme de Luther et ses collègues ?

²¹ Mercy Oduyoye, *Les colliers et les perles. Réflexion d'une femme sur le christianisme africain* (Traduit de l'Anglais par Marie-Claire DATI), Yaoundé, CLE, 2002, p. 85.

²² Entendons par églises indépendantes, ces différentes communautés ecclésiastiques qui ne sont pas le résultat des missions occidentales, américaines ou européennes et qui ont acquis le statut d'église. Du côté de ces églises dites « indépendantes », à l'Est de la RDC, citons deux des plus importantes en nombre d'adeptes : les Kimbangwistes (l'Eglise du prophète Simon Kimbangu), l'église dite « Nzambe Malamu », expression de la langue Lingala parlée à l'Ouest et au Nord de la RDC, que l'on peut traduire mot à mot par « Dieu Bon ». Les nouvelles églises indépendantes ou plutôt sectes, parce qu'elles de la séparation des églises, naissent et se subdivisent sans cesse. Il est difficile de les citer toutes.

4. Principes doctrinaux et héritage protestant à l'Est de la RDC

La question à laquelle je voudrais répondre est de savoir quels sont les doctrines qui motivent les actions des églises protestantes de l'Est de la RDC. Sont-elles protestantes ou réformées ?

La différence de dénomination qui distingue les communautés protestantes les unes des autres pourrait faire croire qu'elles ont des doctrines diversifiées. Cependant, dans la réalité, elles ont en commun, par voie d'influence mutuelle, un conservatisme qui relaie la doctrine et l'éthique piétiste du 19^{ème} siècle et un fondamentalisme américain du début du 20^{ème} siècle. Autrement dit, c'est par le truchement de ce fondamentalisme américain que la plupart d'entre elles ont reçu l'essentiel de l'enseignement de la réforme de Luther. L'héritage luthérien n'est donc pas parvenu directement par voie de succession directe des églises protestantes d'Europe, mais par une tendance théologique nord-américaine de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} : le fondamentalisme. D'où la question : en quoi consiste l'héritage luthérien à l'Est de la RDC ? Voici les grands principes fondamentaux (les « fundamentals ») américains au début du 20^{ème} siècle :

1. L'inerrance de l'Écriture : la Bible est infaillible et ne peut contenir d'erreur
2. La doctrine de la création directe du monde et de l'humanité, ex nihilo, par Dieu
3. La divinité du Christ et sa naissance virginale, sa mort substitutive pour le pardon des péchés
4. Le retour imminent du Christ pour juger et régner sur le monde : le pré-millénarisme

Le premier principe est, on le voit clairement, une radicalisation du principe luthérien de la primauté de l'Écriture Sainte. Cette radicalisation vient du fait que les fondamentalistes américains réagissent par cela à l'exégèse critique allemande du 19^{ème} siècle qui était jugée libérale. Ce principe a comme conséquence, une interprétation littérale de la Bible. En cela, il s'écarte du principe herméneutique du Luther sur « la lettre et l'esprit ». S'inspirant du texte de Paul qui, en 1 Co 3,6, dit : « La lettre tue, mais l'Esprit vivifie », Luther, en tant qu'herméneute, estime qu'il faut distinguer une compréhension basée sur la teneur extérieure des mots de celle basée sur le sens interne. Autrement dit, il faut distinguer entre la fixation à la lettre morte et la pénétration dans l'esprit vivant du texte²³.

Le deuxième principe montre que le fondamentalisme est né, lui aussi, par opposition à une philosophie de l'histoire. C'est une théorie philosophique découlant de la pensée de Darwin et autres évolutionnistes qui marquaient également des écoles en Amérique. De la même manière que Luther s'était opposé à la philosophie de la fin du Moyen Âge inspirée de la pensée d'Aristote, les fondamentalistes s'opposent au darwinisme. Contre Darwin et contre la philosophie de Karl Max, ils vont préférer la philosophie du Sens Commun, « Common Sense philosophy », du philosophe Anglais Francis Bacon (1561-1626), qui leur permettait d'affirmer qu'il existe des affinités entre les conclusions scientifiques et les assertions traditionnelles de la foi chrétienne²⁴.

Le troisième principe reprend l'essence de la foi chrétienne. Je crois qu'il reste dans le droit chemin de Luther avec son principe de la sola fide.

C'est le quatrième qui semble encore s'écarter des vues de Luther. Il est que, d'après Marc Lienhard, des larges couches de la chrétienté nourrissent l'idée de la venue im-

²³ G. Ebeling, Op. Cit., p. 90.

²⁴ Cf. Michael R. Walker, « Fundamentalism and American Culture by George Marsden: A Summary »; lire également Nancy T. Ammerman, « North American Protestant Fundamentalism ».

minente de l'Antéchrist et de la fin des temps et que Luther avec la plupart des réformateurs partageaient cette conviction²⁵. Qui dit fin des temps, sous-entend le retour du Christ, dont parlent plus d'un texte du Nouveau Testament. Cependant le comput apocalyptique qui caractérise la théorie millénariste, mieux pré-millénariste, s'écarte des vues de Luther.

En effet, le pré-millénarisme est une interprétation de l'eschatologie du Nouveau Testament qui annonce le retour physique et imminent du Christ pour le jugement ultime du monde et son règne de mille ans, à la fin des temps et qui professe que cette seconde venue du Christ sera précédée de l'enlèvement de son Eglise et de son séjour avec elle, dans les airs, des tribulations pré-millénaires, du règne de mille ans et sera en fin suivi de l'établissement définitif d'une nouvelle création (nouvelle terre et nouveaux cieux). Cet enseignement est basé sur une lecture de l'Evangile de Matthieu (24,37-41) combinée avec celle de l'Épître de Paul aux Thessaloniens (4,15-18)²⁶. D'après cette théorie, avant la venue de ce règne, l'histoire de l'humanité, depuis la création jusqu'à l'apocalypse est divisée en dispensations. C'est ce que l'on appelle le comput apocalyptique.

Outre ce qui pourrait être qualifié d'héritage sur le plan doctrinal, il est possible de déceler d'autres aspects sur le plan de l'action sociale de nos églises.

Conclusion

A la question de savoir si nos communautés ecclésiastiques de l'Est de la RDC sont vraiment protestantes, on pourrait répondre par l'affirmative. Elles ont hérité bien d'éléments de la réforme doctrinale de Luther, elles l'ont même radicalisée. Cependant, c'est dans cette radicalisation qu'on peut relever quelques déviations.

Je viens d'indiquer que par rapport au principe de la primauté de la Bible, Parole de Dieu, comme seule autorité normative en matière de foi et de conduite, la radicalisation qui entraîne l'interprétation littérale ignore le principe herméneutique de la nécessaire distinction entre ce qui relève de la lettre et ce qui est de l'esprit. Il y a là une correction à faire ici.

En rapport avec l'espérance chrétienne, les dispensations de la Bible de Scofield²⁷ et la théorie millénariste sont à revoir. Il y a actuellement de nouvelles versions, comme la Bible du Semeur. Scofield, me semble-t-il a vieilli.

Enfin, c'est une bonne chose que les églises protestantes de l'Est de la RDC accordent comme Luther de l'importance à la prédication, car l'essence de la Parole, c'est d'être entendue. Aussi, en vertu du principe du sacerdoce universel, est-il permis à chaque chrétien d'être prophète, prêtre et roi dans le Règne du Christ. Cependant Dieu étant un Dieu de l'ordre, Luther souligne l'importance du ministère spécialisé pour le service de la Parole dans ses trois étapes de prédication (faire entendre), de sacrement (recevoir la grâce par la foi suite à l'écoute de la Parole) et de dialogue pastoral dans le vécu quotidien de la communauté croyante. A ce point-là, certaines de nos communautés n'ont pas assez mesuré l'importance du ministère spécialisé dans l'Eglise et sem-

²⁵ M. Lienhard, Martin Luther, p. 25.

²⁶ Cf. Nancy T. Ammerman, « North American Protestant Fundamentalism » (article déjà cité), p. 6-7.

²⁷ Ce fut d'abord sur une version anglaise de la Bible dite « King James Version of the Bible » qui fut annotée d'interprétations sur les dispensations par C.I. Scofield ; cf. Nancy T. Ammerman, « North American Protestant Fundamentalism » (article déjà cité), p. 17.

blent s'opposer au pastorat organisé. Cette attitude-là n'est pas de l'héritage de la réforme de Luther.

Questions à discuter en atelier :

1. Pensez-vous que plusieurs des membres de nos églises savent pourquoi nous sommes appelés protestants et peuvent évoquer les principes fondamentaux du protestantisme ?
2. Que faut-il faire pour que nos communautés redécouvrent les racines du protestantisme et se les approprient ?

Bibliographie

1. Ouvrages

- EBELING, G., *Luther. Introduction à une réflexion théologique* (Lieux Théologiques N° 6), Genève, Labor et Fides, 1983.
- LÉONARD, E. G., *Histoire générale du protestantisme, tome I : La réformation*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^{ème} édition, 1980.
- LIENHARD, M., *Martin Luther. Un temps, une vie, un message* (Histoire et Société n° 21), Genève, Labor et Fides, 4^{ème} éd., 1991.
- LUTHER, M., *Œuvres*, tome VII, Genève, Labor et Fides, 1962, p. 306-307
----- *Œuvres*, Tome VIII, Genève, Labor et Fides, 1959.
- MÜTZENBERG, G., *La Réforme, vous connaissez ?*, Fontenay-sous-Bois Cedex, Editions Farel, 1985.
- ODUYOYE, M., *Les colliers et les perles. Réflexion d'une femme sur le christianisme africain* (Traduit de l'Anglais par Marie-Claire DATI), Yaoundé, CLE, 2002.

2. Articles

- WALKER, M. R., « Fundamentalism and American Culture by George Marsden: A Summary », at <http://www.regulafidei.com/book-reviews/126-fundamentalism-and-american-culture-by-george-marsden-a-summary> ; mise à jour du 23 Novembre 2003.
- AMMERMAN, N. T., « North American Protestant Fundamentalism », in Martin E. Marty et R. Scott Appleby (éd.), *Fundamentalisms Observed* (The Fundamentalism Project, vol 1), The University of Chicago Press, Chicago and London, 1991.